



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5044

Auditorium Maurice Ravel - Subvention pour aménagement des espaces d'accueil au public, des espaces de travail et travaux de sécurité - Opération n° 03048640 - Adaptation du montant de l'opération et affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2016-1, programme 20005

Direction de la Construction

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2019/5044 - AUDITORIUM MAURICE RAVEL - SUBVENTION POUR AMENAGEMENT DES ESPACES D'ACCUEIL AU PUBLIC, DES ESPACES DE TRAVAIL ET TRAVAUX DE SECURITE - OPERATION N° 03048640 - ADAPTATION DU MONTANT DE L'OPERATION ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2016-1, PROGRAMME 20005 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2017/3554 du 18 décembre 2017, vous avez approuvé le lancement de l'opération « Auditorium Maurice Ravel - Subvention pour aménagement des espaces d'accueil au public, des espaces de travail et travaux de sécurité » pour un montant estimé en phase avant-projet définitif (APD) à 1 400 000 €HT (valeur décembre 2017).

Par délibération n° 2018/3813 du 28 mai 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n°2016-1 « Auditorium – Divers travaux 2017-2020 », programme n° 20005, réévaluée à 2 200 000 €

En 2014, la Ville de Lyon a réalisé une étude complète du bâtiment pour disposer d'un schéma directeur (diagnostic patrimonial et technique, éventuelles évolutions). Dans ce cadre, divers travaux d'aménagement liés notamment au fonctionnement de l'Auditorium ont été étudiés.

Le programme concernait les travaux suivants qui représentaient une première tranche de travaux à réaliser :

- aménagement de vestiaires pour les agents d'accueil ;
- installation des bureaux du service communication dans la salle Geoffray ;
- mise au propre des bureaux du rez-de-chaussée ;
- création d'un espace de repos au sein des loges des musiciens-musiciennes ;
- création de la salle de médiation ;
- création d'un studio de percussion ;
- réaménagement de la zone cuisine ;
- réaménagement de la zone "Berlioz" en studios de répétition, atelier et local de stockage.

Une deuxième tranche de travaux, objet du présent rapport soumis aujourd'hui à votre approbation, est à réaliser pour améliorer l'acoustique de scène et prévoir la rénovation de la salle Proton. Il est prévu d'installer des réflecteurs mobiles suspendus au-dessus de la scène pour favoriser l'écoute des musiciens et celle du public dans la salle. Pour la salle Proton, une rénovation sera réalisée en optimisant l'acoustique.

A ce stade des études préalables, les travaux pour l'amélioration de l'acoustique de la scène et pour la rénovation de la salle Proton sont estimés à 800 000 €HT.

En conséquence, il convient de porter le montant global de l'opération à 2 200 000 €HT, valeur mai 2018, hors découverte éventuelle d'amiante, à financer par affectation

complémentaire d'une partie l'autorisation de programme n°2016-1 « Auditorium – Divers travaux 2017-2020 », programme 20005.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la réglementation en vigueur relative aux marchés publics ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2017/3554 du 18 décembre 2017 et n° 2018/3813 du 28 mai 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

### **DELIBERE**

- 1- Le nouveau montant de l'opération n°03048640 « Auditorium Maurice Ravel - Subvention pour aménagement des espaces d'accueil au public, des espaces de travail et travaux de sécurité » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie l'autorisation de programme n°2016-1, programme 20005.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n°20005, AP n° 2016-1, opération n° 03048640, et imputées aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 311, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- Réalisé antérieur :	742 100 €;
- 2019 :	850 000 €;
- 2020 :	607 900 €
- 3- M. le Maire est autorisé à solliciter toutes les participations financières potentielles, en particulier toutes les subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, pour la mise en œuvre de cette opération auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY